



L'ASSURANCE

flottes d'entreprises et transport

OBJECTIF

Couvrir l'ensemble des risques pesant sur le parc automobile d'une entreprise ainsi que les collaborateurs conduisant ces véhicules.

Garanties essentielles + garanties optionnelles = l'assurance d'exercer son activité en toute sérénité.

Nos cibles

- Les entreprises exerçant une activité de transport (véhicules légers, poids lourds...) ou comptant dans leurs actifs plusieurs véhicules (assistance, commerciaux...).

Les garanties essentielles

- Responsabilité civile circulation et fonctionnement
- Dommages subis par le véhicule : dommages par accident, actes de vandalisme, vol, incendie, dommages électriques, bris de glace...
- Protection des droits de l'assuré : défense, recours

Les garanties optionnelles

- Protection du conducteur : garantie corporelle du conducteur
- Protection du véhicule : matériel, aménagements professionnels et peintures publicitaires, accessoires et contenu privé du véhicule
- Assistance : assistance aux personnes, dépannage, levage, remorquage, assistance aux véhicules légers, assistance panne 0 km des véhicules légers
- Protection des activités de l'assuré : immobilisation des véhicules, perte financière, valeur majorée du véhicule, marchandises transportées pour propre compte

Nos + produit

- Responsabilité civile fonctionnement incluse avec la responsabilité circulation
- Garantie incendie incluant les dommages électriques
- Protection du patrimoine sur un plan financier et technique
- Garantie de disponibilité de l'outil de travail
- Assurance à la carte (par véhicule)
- Gestion du contrat adaptée aux réalités de l'entreprise